

Edito

Marie-Hélène PHULPIN
Maire de Xirocourt



Chères xircurtiennes, chers xircurtiens,

L'année 2017 sera rythmée par un calendrier électoral chargé : Les élections présidentielles les 23 avril et 7 mai, les élections législatives les 11 et 18 juin pour élire nos députés et enfin les élections sénatoriales pour renouveler la moitié des sièges du Sénat par suffrage indirect le 24 septembre.

Pour notre commune, cette nouvelle année verra l'aboutissement de longs mois de travaux en matière d'assainissement.

Sur le plan financier, les incertitudes concernant les dotations de l'Etat continuent de fragiliser les communes. Notre commune n'étant pas épargnée, cela limite fortement nos capacités à anticiper et mener à bien des projets structurants pour notre village. C'est pourquoi, l'équipe municipale a décidé d'abandonner le projet de transformation des locaux de l'ancienne communauté de Communes la Pipistrelle en logement locatif au profit d'une vente de ce bâtiment afin de pouvoir envisager de mettre en œuvre plusieurs projets importants pour notre village, tels que la mise en sécurité des entrées de village ou encore l'éclairage public.

Parallèlement, parmi les sujets en attente, l'aire de jeux du Breuil a connu, comme chacun le sait, des dégradations importantes au cours de l'été dernier privant de balançoire les jeunes enfants – la commune a déposé plusieurs plaintes qui demeurent sans suite bien que les auteurs soient connus - Aussi, afin de permettre aux familles de profiter de cet espace dès les beaux jours, l'équipe municipale envisage rapidement la remise en état du site.

Enfin, la préservation des chemins ruraux - sujet complexe et sensible – est un projet sur lequel l'équipe municipale souhaite travailler dans les prochains mois. Il concerne tous les usagers, aussi bien les promeneurs que les agriculteurs, aussi devons nous trouver les bons compromis pour que nos chemins puissent être préservés et entretenus lorsque cela est utile. C'est pourquoi, un travail d'inventaire et de réflexion en collaboration avec les habitants et les associations verra prochainement le jour. Qu'il s'agisse de sentiers de randonnées, de chemins d'accès....il conviendra avant tout de déterminer l'état de nos chemins, réfléchir à leur affectation et leur éventuelle réhabilitation.

Sachez enfin, que l'ensemble de l'équipe municipale vous renouvelle tous ses vœux pour 2017 et vous assure de son dévouement,

Bonne lecture !

Un moment de partage

Le jeudi 8 décembre 2016: un beau moment de partage et d'échanges à l'école du Madon à Xirocourt.

Effectivement, les enfants de l'école ont invité les Aînés des 4 communes: Bralleville, Germonville, Jevoncourt et Xirocourt à assister à un spectacle. Des chants et parfois même des danses ont permis des échanges chaleureux entre ces derniers et les enfants. Un goûter a clôturé ce bel après-midi. L'expérience est à renouveler.



Suppression des produits phytosanitaires

Comme indiqué dans le précédent bulletin, à compter du 1er Janvier 2017, l'emploi des produits de traitement phytosanitaires au sein des collectivités locales devient beaucoup plus restrictif (cf. loi Labbé). Le nombre de produits autorisés, la fréquence de leur emploi, ainsi que les exigences réglementaires liées à leur utilisation sont aujourd'hui fortement réglementés. A titre d'exemple pour notre commune il serait nécessaire :

- d'acquérir une armoire spécifique au stockage des produits de traitement
- d'acheter des tenues spécifiques à l'utilisation de ces produits (gants, bottes, masques....)
- de renouveler prochainement les formations « Certyphe » des employés communaux etc...



Face à ce constat et aux coûts que cette mise en conformité générerait, il apparaît plus opportun pour notre commune de supprimer, dès cette année et intégralement l'usage de ces produits sur le territoire du village. Ce choix est d'autant plus aisé à mettre en œuvre qu'actuellement l'utilisation des produits phytosanitaires est déjà très limitée sur la commune. Hormis au cimetière (désherbant) et dans les fontaines (anti mousses) où 2 ou 3 traitements par an sont pratiqués pour maîtriser les herbes indésirables ; les autres sites ne sont traités que de manière sporadique.

Afin de mieux appréhender les solutions qui s'offraient à notre commune, une 1ère rencontre avec la FREDON Lorraine (www.fredon-lorraine.com), organisme spécialisé dans l'accompagnement des collectivités en matière de gestion durable de leur territoire et de leur patrimoine végétal, a permis de clarifier les actions à mettre en œuvre.

A titre d'exemple, la solution la plus adéquate pour maintenir un cimetière visuellement « propre » pourrait être l'enherbement des allées qui seraient alors tondues plutôt que traitées. Cette option, déjà mise en œuvre dans certaines communes, sera à l'étude dans les prochains mois. En revanche, pour les fontaines aucune solution alternative à « l'huile de coude » n'a pu être proposée.....



Exemple de cimetière enherbé

La réalisation d'un diagnostic de notre territoire, la mise en place d'un plan de gestion durable, ou encore l'acquisition de matériel spécifique seront également peut-être nécessaires pour atteindre ces objectifs. Reste qu'à ce jour l'Agence de l'Eau Rhin Meuse subventionne de manière conséquente ces études et investissements le cas échéant. Une opportunité donc pour Xirocourt d'autant qu'après 2017 le montant des aides n'est pas garanti.

Avancée des travaux

Après la pause estivale, les travaux ont repris rue du commandant Dussaulx par la mise en place du collecteur qui reprend les eaux usées de la rue de la Chapelle, rue Camille Quillé et rue de l'église, pour se poursuivre jusqu'aux premières maisons du village. Dans le même temps les deux postes de relevage ont été installés.



Pompe de relevage près du Madon



Armoire électrique de commande de pompe

En parallèle, les travaux de la station d'épuration ont progressé : les filtres de cette dernière sont terminés, il ne reste que la clôture et les aménagements des abords à mettre en œuvre.



Station d'épuration

Aujourd'hui, toutes les boîtes de branchements, qu'il était prévu d'installer en limite de propriété dans le projet, ainsi que tous les collecteurs sont posés sur l'ensemble du village. Il ne reste plus qu'à effectuer la réfection des rues dans lesquelles ont eu lieu des travaux. Pour l'instant les températures hivernales ne le permettent pas, il faut attendre que le temps soit plus favorable.

Si tout se passe bien, la réception des ouvrages devrait se dérouler avant la fin du premier trimestre, après quoi les habitants, concernés par l'assainissement collectif, auront deux ans pour se raccorder au réseau et se mettre en conformité. L'équipe municipale étudie la possibilité de faire passer des caméras dans les canalisations des rues où aucune boîte de raccordement n'a été posée afin de faciliter le raccordement des usagers aux collecteurs existants.

Afin d'équilibrer le budget «Assainissement», qui supporte ces travaux, une augmentation de la redevance d'assainissement était nécessaire, le montant de cette redevance sera recalculé chaque année lors de l'élaboration du budget.

Redevance Incitative : des changements pour la commune

A compter de cette année la communauté de communes du Pays du Saintois va progressivement mettre en place la Redevance Incitative comme indiqué dans son dernier bulletin de Décembre. Le choix a été fait d'établir dorénavant la facturation en fonction du nombre de fois où la poubelle sera sortie et collectée (= facturation du nombre de levées). Autrement dit, moins l'on sort nos poubelles plus le coût de notre facture sera maîtrisé.



**Trions mieux,
Payons juste !**

De février à mai, la communauté de communes fournira à chaque famille une nouvelle poubelle de collecte des déchets équipée d'une puce électronique et dont le volume sera fonction du nombre de personnes composant le foyer. Sauf modification, ces poubelles ne fermeront pas à clé. Cette distribution devrait être réalisée par la société en charge de la collecte des ordures ménagères. A noter aussi que lors de ce passage, les personnes qui le souhaiteront, pourront donner leurs anciennes poubelles afin qu'elles soient recyclées.

En conséquence de quoi, à compter du 1er Juillet, seules les poubelles fournies et équipées d'une puce seront ramassées.

Pour notre commune, la mise en place de la Redevance Incitative induira les mêmes conséquences que pour les habitants. L'objectif est donc de réfléchir à avoir de moins en moins de déchets à proposer au service de collecte. A ce jour plusieurs poubelles collectives sont présentes sur le territoire de la commune dont celles aux abords des bennes de tri, de l'ancien camping et celle présente au cimetière.

Pour les premières, la Communauté de Communes en charge du ramassage de ces déchets a décidé de les supprimer progressivement. Il en sera de même pour les poubelles présentes près de l'ancien camping. Enfin, concernant le cimetière, le conseil municipal prévoit de la remplacer dans les prochaines semaines par un bac à compost où les usagers pourront y déposer les fleurs fanées et la terre des compositions.

Le dispositif va se mettre en place progressivement, mais pour tout renseignements complémentaires, un ambassadeur du tri a été recruté à la Communauté de Communes, n'hésitez pas à le joindre :

Loïc CONDE - 03 83 52 47 93 - loic.conde@ccpaysdusintois.fr

Chapelle Notre-Dame de la Pitié

La restauration de la Chapelle avance doucement mais sûrement. Le vitrail de la Vierge est quant à lui terminé.

Dans les prochains mois : les abords seront aménagés, la balustrade en plastique blanc sera démontée et le niveau de la terre sera abaissé afin de mieux mettre en valeur la Chapelle. Les marches de l'escalier seront rhabillées en pierre. Les travaux de maçonnerie seront normalement terminés pour la fin du premier trimestre 2017.

